

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Warner Electric S.A., Villars-Sainte-Croix**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Danaher Motion S.A. (anciennement ACC Motion SA), Villars-Sainte-Croix
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 27.06.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **22.08.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Danaher Motion S.A. (anciennement ACC Motion SA), La Pierreire, 1029 Villars-Sainte-Croix
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* La dissolution de la société ensuite de fusion, sur base d'un contrat de fusion daté du même jour, aux termes duquel ACC Motion SA, qui a ensuite modifié sa raison sociale en "Danaher Motion S.A." société à Villars-Sainte-Croix, reprend à titre universel, conformément aux dispositions de l'art. 748 CO et avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, les actifs et passifs de la société absorbée.  
  
Patrick de Preux & Laurent Besso; Etude des Notaires  
1002 Lausanne

(00565778)